Grigny : la ville saisit la Halde pour «discrimination territoriale».

07/05/2010 à 7h06

Etranglée par ses difficultés budgétaires, la ville de Grigny (Essonne), dont le maire est Claude Vazquez (PC), a annoncé le dépôt d'un recours contentieux contre l'Etat auprès du tribunal administratif. La municipalité a aussi indiqué qu'elle saisissait la Halde (Haute Autorité de lutte contre les discriminations) pour «*discrimination territoriale*».

*L'objectif est d «obtenir le dédommagement du préjudice subi », clame Claude Vazquez, **énumérant pêle-mêle les 3 000 habitants non comptabilisés par l'Insee ou les besoins spécifiques d'une population très pauvre.** Somme réclamée : 12 millions d'euros.*

La mairie a également annoncé qu'elle saisissait la Halde (Haute Autorité de lutte contre les discriminations), histoire de faire reconnaître «la discrimination territoriale dont Grigny est victime ». Pour pouvoir boucler son budget 2010 à l'équilibre une première depuis 2006 , la ville a dû «serrer les boulons».

Suite